

DEPARTEMENT
<b>ORNE</b>
CANTON
<b>LA FERTE-MACE</b>
COMMUNE
<b>LA FERTE-MACE</b>

**REGLEMENTATION ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC****FETE DE PRINTEMPS****LE MAIRE DE LA FERTE-MACE,**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2211 – 1 et suivants,
- Vu le code de la voirie routière,
- Vu l'arrêté préfectoral de création d'une commune nouvelle NOR 1111-16-00002 du 12 janvier 2016,
- Considérant qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers pendant la Fête de Printemps, le 30 Mai 2026,

**- ARRETE -**

**ARTICLE 1** - A l'occasion de la fête de printemps du samedi 30 Mai 2026, les exposants sont autorisés à occuper le domaine public, le samedi 30 Mai 2026 de 07h00 à 20h00, Place Leclerc.

**ARTICLE 2** - La circulation et le stationnement seront interdits, le samedi 30 Mai 2026 de 00h à 20h00, dans les rues suivantes :

- Rue Jules Davoust
- Place de la République
- Place Leclerc
- Rue Halle à l'Avoine
- Rue Croix de Fer
- Rue Saint Denis
- Rue d'Hautvie dans sa partie comprise entre le Crédit Agricole et la Maison de la Presse (le parking d'Hautvie devra rester accessible)
- Rue des Quatre Roues
- Rue Amand Macé
- Rue Chauvière

**ARTICLE 3** - Les prescriptions des articles précédents seront matérialisées par la pose d'une signalisation conforme à la réglementation en vigueur, mise en place par les services techniques de la commune de La Ferté-Macé qui devront prendre toutes les mesures de sécurité qui s'imposent pour la circulation des véhicules et des piétons.

**ARTICLE 4** - Toute infraction avec les dispositions énoncées aux articles précédents sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur. Les véhicules en infraction avec les dispositions du présent arrêté **seront verbalisés et mis en fourrière.**

**ARTICLE 5** - Les agents de la force publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 6** - Une ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de l'Orne,
- Madame le Commandant de Gendarmerie
- Monsieur l'Adjudant-Chef du Centre de Secours de La Ferté-Macé
- Monsieur le directeur du CHIC des Andaines de La Ferté-Macé

Fait à La Ferté Macé,  
Le 19/05/2026  
Le Maire,  
José COLLADO

